

## « Psychopathologie générale et histoire de la psychiatrie »

### Introduction

Après la Révolution française, le docteur Pinel<sup>1</sup> bouleverse le regard sur les fous (ou « aliénés ») en affirmant qu'ils peuvent être compris et soignés. Il préconise un « traitement moral » qui anticipe nos psychothérapies modernes.

La loi de 1838 et à la mise en place du « bienfaisant » asile<sup>2</sup> s'est perpétré dans un récit jusqu'aux années 1970.

Il sera question des aliénistes : eux sont de plus en plus sous les feux, à l'intersection de la politique, de la médecine voire de la vie mondaine.

L'accélération des événements politiques à Paris déclenche un effet sur les malades... Dans le même temps, Paris se représente comme la Rome de la psychiatrie naissante, avec ses figures de vitrail : **Pinel et Esquirol**. Les folies de l'histoire ont apporté **une riche contribution à l'histoire de la folie**. C'est le moment que nous allons explorer, entre la Révolution et la grande loi fondatrice de 1838 sur le placement et l'internement.

Dans un premier temps nous parcourrons l'histoire de la psychiatrie de l'antiquité à nos jours, afin d'y relever la période qui a déterminé **le véritable changement** pour l'amener vers ce qu'elle est aujourd'hui.

Dans un second temps nous nous **intéresserons aux changements fondamentaux** qu'ont apporté la Révolution française dans la médecine, le traitement des « indigents » et des « fous » tels qu'on les appelait à l'époque. Et surtout ces hommes qui ont marqué la médecine de l'empreinte de leur humanité qui justifient à mon sens, **la période de l'histoire qui a eu le plus d'influence sur le traitement des troubles mentaux**.

### L'histoire de la médecine ou la perception des « fous ».

Dans l'antiquité gréco-romaine les mythes et textes littéraires de l'Antiquité abondent en descriptions de « malades mentaux » dont le comportement perturbé est d'abord expliqué par des causes surnaturelles, il n'y avait pas de séparation nette entre maladie physique et mentale pas non plus de traitement « médical » spécifique, seulement des « soins » religieux ou magiques.

---

<sup>1</sup> F. Huguet, *Les professeurs de la faculté de médecine de Paris. Dictionnaire biographique 1794-1939*, 1991, p.367.

<sup>2</sup> Paul Sérieux et Lucien Libert. Régime des aliénés en France au XVIIIe siècle, *Annales médico-psychologiques*, 74, n° 7, 1916, p. 75-98.

Sous l'influence du christianisme, arrive alors une grande méfiance vis à vis de la médecine qui est une discipline païenne, la maladie est alors perçue comme la faute ou la « punition de Dieu ».

Au IIe siècle apparaît la notion de charité avec la fondation des premiers hospices, les nosocomiums.

Le Moyen-Âge, à partir du XIe siècle connaîtra un certain renouveau sous l'influence de la médecine arabe avec Avicenne.

Au XIIIe Thomas d'Aquin dans la lignée d'Aristote déclare que « la démence naturelle n'a rien à voir avec le péché ». En 1220 sont créés les Universités de Montpellier. Cependant la croyance populaire que la maladie vient des péchés et des possessions démoniaque persiste.

La folie au Moyen-Âge a pourtant un statut particulier, l'on célèbre la fête des fous, le Roi lui-même à son bouffon auprès de lui.

Les « fous » sont mieux pris en charge par la communauté, il y a l'obligation d'assistance et de charité, les malades vagabonds ou « fous sans aveu » sont très nombreux dans la société.

Au XIVe et XVe c'est la montée des hérésies notamment avec l'Inquisition au XIIIe siècle, et au XVIe l'apogée de la sorcellerie.

En 1570 Jean Wier médecin personnel du Duc de Clève, demande la tolérance et un statut médical pour les sorcières. Il fait alors la distinction entre les « magiciens infâmes », réellement coupables de crimes diaboliques, et les sorcières, qui sont-elles la proie d'illusions malades. Pour lui, les illusions des sens sont le résultat d'un dérèglement des « humeurs », en particulier de la bile noire supposée être à l'origine de la mélancolie et « qui infecte le siège de l'esprit », et ce qu'il appelle leur « vertu imaginative », « phantasie » ou « imagination ».

A la Renaissance c'est la réhabilitation des auteurs antiques avec la traduction d'Hippocrate en 1525, la réédition de Galien à Venise en 1550.

La médecine et l'anatomie se développent notamment avec les travaux d'Ambroise Paré, Vesale, Paracelse. La folie devient une méthode philosophique pour étudier le monde et ses paradoxes en s'affranchissant des convenances. Erasme publie « l'Eloge de la folie » en 1511 et Thomas More « L'Utopie » en 1516.

Les premiers établissements pour insensés apparaissent avec le manicorne de Valence en 1409, l'Hospice St Jean de Dieu à Grenade en 1537, le Monastère de Ste Marie de Bethléem à Londres en 1547. Cependant, les méthodes coercitives demeurent en matière de soins et de thérapie.

**Cabinet psychanalyse Michael Baralle - 3.Square Lamarck 75018 Paris – Téléphone : 01.42.58.37.80**  
[www.michaelbaralle.fr](http://www.michaelbaralle.fr)

Au sortir des guerres du XVIe dans un contexte de grande pauvreté, il y a une forte augmentation de la mendicité et les hôpitaux sont en très mauvais états.

En 1656, l'Hôpital général de Paris est créé, les malades mentaux y occuperont environ 10% des effectifs.

Au XVIIe siècle la folie devient une maladie, avec Descartes et son dualisme de séparation de l'âme, Res Cogitam et du corps Res Extensa.

C'est au XVIIIe siècle, que François Boissier de Sauvages publie la première nosographie, dans celle-ci les maladies mentales bien qu'identifiées ne sont pas séparées des autres maladies physiques.

Les traitements restent dans la ligne de la théorie des humeurs, cependant les soins hospitaliers se développent, des traitements «psychologiques» apparaissent, et l'intérêt pour ces maladies particulières permet de proposer et de développer de nouveaux traitements.

Dans le contexte de la Révolution et l'invention de la « liberté », CABANIS publiera en 1802 « *les faits psychologiques sont à rattacher à la physiologie et non aux sensations* » et met en exergue les Rapports du physique et du moral.

Les changements fondamentaux qu'ont apporté la Révolution française dans la médecine, le traitement des « indigents » et des « fous<sup>3</sup> ».

**Avec Pinel** (1745-1826) le « fou » devient un sujet, il déclare « *chez les aliénés, il y a une part de raison à laquelle le traitement s'adresse* ». Il adopte les principes philanthropiques avec le traitement moral et donne grande importance à l'hygiène et à l'alimentation, Pinel utilise le terme « aliénation » pour remplacer celui de « vésanie ». On peut considérer comme **le fondateur de la psychiatrie**, même si en toute rigueur le mot psychiatrie est créé par deux auteurs de langue allemande à l'époque de Pinel mais, que Pinel ne l'a pratiquement pas utilisé. Pinel on peut dire que c'est plutôt le **créateur de l'aliénisme**, c'est-à-dire le moment où l'on passe de la folie à « l'aliénation mentale ».

Jean-Etienne Esquirol, élève de Pinel, publie sa thèse en 1805 « *Des passions considérées comme causes, symptômes et moyens curatifs de l'aliénation mentale* ». En 1811 Esquirol devient médecin à la Salpêtrière, il est **défenseur du « traitement moral » et de l'asile**, il dira qu' « *une maison d'aliénés est un instrument de guérison* ».

---

<sup>3</sup> Michel Foucault. Histoire de la folie à l'âge classique. Paris, Gallimard, coll. Tel n°9 », 1972.

Avec l'aide de Guillaume Ferrus (1784-1861), ils seront ensemble à l'**origine de la Loi de 1838**, signée par Louis-Philippe qui stipule que chaque département doit disposer d'un asile<sup>4</sup> et que l'admission et le maintien des aliénés sont sous contrôle de l'autorité publique. Cette loi a marqué la réglementation de la psychiatrie et est toujours une référence.

Des changements en matière de médecine mentale apportés par la Révolution Française<sup>5</sup> :

Avant la révolution française de 1789, on ne distinguait pas les forçats des malades mentaux. Ces derniers se retrouvaient souvent enchaînés et abandonnés au plus total dénuement. Philippe Pinel soutenu l'idée qu'il importait de pouvoir distinguer ces hommes et ces femmes "*aliénés en l'esprit*". Il fit donc construire à Bicêtre et à la Salpêtrière des bâtiments pour l'accueil des malades avec l'approbation du parlement. Une petite révolution au sein de la Révolution, quand on sait la misère et la détresse humaine dont regorgeaient ces espaces de réclusion à cette époque agitée de l'histoire de France.

C'est avec l'aliéniste Philippe Pinel (1745-1826), et son "*Traité médicophilosophique de la maladie mentale ou la manie*", paru en 1801 que va s'opérer une véritable révolution dans la perception des aliénés.

Pinel travaillait au sein des Hôpitaux Généraux de Paris, à Bicêtre où se trouvaient les hommes et à la Salpêtrière, les femmes.

En 1790, c'est l'abolition des lettres de cachet qui permettaient à l'administration royale d'incarcérer quiconque était suspecté de démence. Une auscultation préalable est dès lors exigée, ce sont les premiers débuts de la médicalisation de la folie.

Les efforts de Pinel ont frayé une voie nouvelle surtout du point de vue du traitement humanitaire et pratique des aliénés. Le moyen âge éprouvait pour les fous une répulsion instinctive ; quand il ne les brûlait pas comme sorciers, il les redoutait comme insensés et les maltraitait comme tels. Le dix-huitième siècle, affranchi des terreurs superstitieuses des époques précédentes, subissait encore l'influence des préjugés qui inspiraient autrefois à nos pères une si profonde antipathie pour les aliénés. Pinel semble avoir été le premier aliéniste qui ait vraiment éprouvé des sentiments d'affection pour ses malades, le premier qui ait compris qu'en dépit de leur profonde infortune, ils n'étaient point déçus de la dignité humaine.

---

<sup>4</sup> Michel Foucault « Le pouvoir une bête magnifique », entretien avec M.Osorio in Dits et écrits vol III, Gallimard, Paris, 1994, p.369.

<sup>5</sup> Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine. Atlas de la Révolution française. Tome 7, Médecine et santé, p.752-755.

Ce grand réformateur a été véritablement l'homme de son temps, car au moment où les abus de l'ancienne société disparaissaient de toutes parts, balayés par un vent de tempête, il a fait pénétrer dans le domaine de la médecine mentale le souffle puissant de la Révolution Française.

Mais, à côté du philanthrope, il y avait, chez Pinel, un médecin rempli de tact, de sagesse et de bon sens. On a dit et répété que Pinel a fait tomber les chaînes des aliénés, on oublie trop souvent de dire qu'il leur a rendu un service non moins important en les délivrant de la phlébotomie et en les empêchant de mourir de faim. L'excès de la saignée et l'insuffisance des aliments étaient, en effet, avec l'abus des moyens coercitifs, les causes principales du pitoyable état où il a trouvé les aliénés, à cet égard il a opéré une révolution profonde et radicale.

Dans l'œuvre de Pinel, l'on trouve un côté théorique, qui constitue un véritable code de l'aliénation mentale et ce code, modifié sur quelques points par Esquirol, est celui qui nous régit encore aujourd'hui.

On peut résumer cette doctrine en quelques propositions fondamentales :

- 1- La folie proprement dite est absolument distincte du délire des maladies aiguës.
- 2- Point de lésions anatomiques dans la folie ; celles qu'on rencontre parfois sont les conséquences et non les causes de la maladie.
- 3- Le grand remède, pour les maladies de l'esprit, c'est la séquestration, c'est l'isolement. Les moyens ordinaires qui s'appliquent aux maladies du corps ne jouent ici qu'un rôle très secondaire.
- 4- L'aliéniste doit s'appliquer à l'étude clinique des maladies mentales, mais en suivant les procédés des psychologues, et en appliquant aux lésions de l'entendement les procédés de l'observation médicale.
- 5- Enfin, l'importance d'une classification méthodique devait être l'une des principales préoccupations de l'auteur de la Nosographie philosophique, qui a transporté dans la psychiatrie les notions qu'il avait empruntées à l'histoire naturelle.

La manie, la mélancolie, la démence, étaient des formes presque universellement admises. Pinel y ajoute l'idiotie, sans donner à ce mot le sens que nous y attachons aujourd'hui. Esquirol complète la série par la création de la monomanie, et le système se trouve ainsi définitivement fondé.

Pendant de longues années, les doctrines d'Esquirol et de Pinel ont eu force de loi, surtout en France, et trois générations d'aliénistes les ont suivies.

Etienne Esquirol, aliéniste, sera celui qui posera **les fondements du fonctionnement asilaire**, en 1805. Il rédige une thèse sur "*Les Passions considérées comme causes, symptômes et moyens curatifs de l'aliénation mentale*". C'est en septembre 1818 qu'il se rend lui-même chez le ministre de l'intérieur pour remettre son mémoire : "*Des établissements d'aliénés en France, et des moyens d'améliorer le sort des infortunés*".

Dans les années 1806-1808, le nouveau dispositif parisien de soins aux aliénés finit de se mettre en place, et demeurera presque inchangé pendant une soixantaine d'années, c'est-à-dire jusqu'à la création de l'hôpital Sainte-Anne sous le Second Empire : après la création du Conseil général des Hospices, les salles de l'Hôtel-Dieu destinées aux fous et aux folles ferment définitivement en 1802, tandis que le service de traitement des femmes indigentes s'installe à la Salpêtrière, celui des hommes à Charenton puis à Bicêtre.

Les malades des milieux aisés ont le choix entre la maison de Charenton et les pensions privées spécialisées, dont les plus récentes sont dirigées par un médecin. Le monde psychiatrique parisien est alors dominé par le Maître de la Salpêtrière, Philippe Pinel, secondé par son ancien collaborateur de Bicêtre le surveillant Jean-Baptiste Pussin, et très lié à son plus proche élève Esquirol qui a créé sa pension privée en face de l'hospice.

À Bicêtre, le service de traitement est placé sous la direction de deux médecins peu connus, Lanefranque et Hebréard. À Charenton, un conflit irréductible oppose le nouveau médecin en chef Royer-Collard au Sieur de Coulmier, le célèbre directeur autocrate, ce conflit s'est focalisé sur la question des représentations théâtrales, où les mondains parisiens se pressent, et dont le marquis de Sade, pensionnaire de la Maison, passe pour le directeur artistique.

La création, au milieu du XIXe siècle, de la Société médico-psychologique, société savante de médecins aliénistes, met en exergue le jeu complexe des liens entre médecine et politique. Alors que la médecine mentale est en voie d'institutionnalisation étatique et de professionnalisation, certains de ses membres veulent constituer un espace de réflexion qui, au-delà de la question médicale, englobe aussi bien la question sociale que les questions politico-administratives.

La psychiatrie au XIXe et au XXe siècle va s'avérer être tout aussi malsaine que ne l'est la prison. Elle restera longtemps et principalement une pratique médicale de nature coercitive au sein de l'appareil judiciaire et au sein de l'espace hospitalier.

Dans un monde qui fleurait bon la bourgeoisie la plus conservatrice, la psychiatrie permettait de se débarrasser des "anormaux"<sup>6</sup>, ou des proches pour des questions qui furent propre à une logique sociale et morale, où les mœurs furent plus que contrastées. C'est ainsi que la psychiatrie faisait un peu lieu et place de poubelle de nos maux. Alors que faire, de celui dont personne ne sait plus quoi faire ou ne veut plus entendre parler ? Le patient pouvait se trouver confié à des expérimentateurs parfois sadiques, surtout très longtemps incompetents ou impuissants face aux troubles. La thérapeutique était soit impropre, soit le plus souvent dans une vision hygiéniste très étreinée. Plutôt que de pouvoir apporter véritablement des soins médicaux appropriés à chaque patient.

### Conclusion

La Révolution Française changé la société française, elle y a introduit les notions de « liberté » et « d'égalité » et a suscité un nouveau regard et un intérêt pour les indigents. C'est dans ce contexte notamment qu'a eu lieu l'abolition des lettres de cachet et avec elles, la possibilité d'incarcérer au motif de désaccord avec la royauté, les aliénés sont de fait devenus des personnes présentant des troubles et non plus des contestataires mis au ban de la société.

C'est sous le Premier et le Second Empires que l'état français met réellement en place les infrastructures d'accueil et de soins des malades mentaux ou aliénés.

Les **Aliénistes ont ouvert la voie** et ont donné **l'humanité à la psychiatrie moderne** dans son d'influence historique, sur le traitement des troubles mentaux que nous lui connaissons et que nous entretenons encore aujourd'hui.

---

<sup>6</sup> M. Foucault, Les anormaux, cours au Collège de France (1974-1975), Hautes Études, Paris, Gallimard/Seuil, 1999, p.179.